

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 25 janvier 2024

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoints
au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette
SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER,
Mme Nadine GUTHAPFEL, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane STENGER,
Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, M. Éric BRUNSTEIN, Mme Anne-
Catherine DORIDANT, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Michel GOETTELMMANN
Sandrine DEMAY donne pouvoir à Luc ADONETH
Denis WACHBAR
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Jean LACHMANN donne pouvoir à Éric BRUNSTEIN
Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Anne-Catherine DORIDANT

Absents :

5. Grands travaux – Aménagement urbain – Voirie et réseaux – Urbanisme – Patrimoine – Services techniques

RAPPORTEUR : M. Christian OTTENWAELDER

5.2. Eclairage Public 2024 : demandes de subventions

DELIBERATION D25012024/02

La commune de Châtenois projette de remplacer 108 luminaires par des leds en 2024, dans les rues suivantes : 16 unités rue du Hahnenberg, 14 unités rue de la 1^{ère} Armée, 21 unités route Romaine, 57 unités sur la RD1059 (ancienne RN59 sur sa partie communale).

L'appel d'offre a été lancé en janvier, pour une analyse mi-janvier.

Le gain énergétique estimé est de 82% pour un éclairage réduit pendant la nuit.

La commune souhaite solliciter l'aide de l'Etat au titre du Fonds Vert, des Certificats d'Energie, et de Territoire Energie Alsace.

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	MONTANT HT	%
Rue du Hahnenberg	5 280 €	11,80 %	FONDS VERT	10 728 €	24 %
Rue de la 1 ^{ère} Armée	4 620 €	10,30 %	Certificats d'énergie	2 651 €	6 %
Route Romaine	7 224 €	16,30 %			
RD 1059	27 474 €	61,60 %	Territoire Energie Alsace (50% par tête, max 250€)	22 299 €	50 %
			AUTOFINANCEMENT	8 920 €	20 %
TOTAL DEPENSES	44 598 €	100 %	TOTAL RESSOURCES	44 598 €	100 %

AUTORISE le Maire à solliciter toutes subventions maximales auprès des services de l'Etat, des Certificats d'Energie, de Territoire Energie Alsace et tout autre organisme.

DIT que les crédits de l'opération susvisée seront inscrits au budget 2024.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 26 janvier 2024

Luc ADONETH
Le Maire,

Sabrina DUSSOURD
La secrétaire de séance,

